

L'incidence des stratégies de formation sur la dynamique entrepreneuriale et territoriale de la région corse : l'exemple de l'IUT et de l'IAE de Corse.

Revue internationale sur le travail et la société

Soufyane Frimousse*, Christophe Storai**

Année : 2006

Volume : 6

Numéro : 1

Pages : 17-28

ISSN : 1705-6616

Sujets : **Stratégies de formation, dynamique entrepreneuriale, territoire, Corse**

Introduction

A l'ère de la globalisation, le concept d'attractivité, parfois galvaudé dans la littérature économique, revêt une importance cruciale pour les territoires impliqués dans une concurrence effrénée en matière de localisation des investissements géographiquement mobiles. Dans ce contexte, la problématique de promotion et d'accueil des investissements témoigne d'un caractère multidimensionnel dans lequel la formation des ressources humaines occupe une place de choix. L'attractivité est un nouvel impératif pour créer des emplois, augmenter l'investissement dans l'industrie et les services, accéder au marché mondial et aux nouvelles technologies. Séduire l'investisseur potentiel est donc un objectif majeur pour tous les territoires, quel que soit leur niveau de développement (Michalet, 1999). L'attractivité des territoires repose sur une série d'avantages de localisation revêtant une importance fondamentale car les firmes sélectionnent uniquement les sites leur permettant de renforcer leur compétitivité.

Les entreprises sont à la recherche d'une offre spécifique émanant des territoires qui préfigure l'avantage à la localisation et sont à la quête de spécialisations et de savoir faire locaux. Les critères d'attractivité d'un territoire ne peuvent se résumer à des différences de dotations « naturelles ». En cela, l'action publique joue un rôle primordial dans la stimulation des facteurs attractifs, par le biais notamment de l'éducation et de la formation, la recherche et le développement. La dynamique entrepreneuriale et territoriale se conçoit progressivement. Il s'agit dans un premier temps

d'améliorer la qualité de l'environnement des entreprises. La seconde étape consiste à répondre aux priorités formulées par les investisseurs. Dans cette optique, les stratégies de formation sont très importantes pour l'émergence et la stimulation de la disponibilité en ressources humaines qualifiées et la logique entrepreneuriale qui repose sur les activités innovantes à forte croissance potentielle (Marchesnay et alii, 2006). Ce processus facilite l'existence d'un tissu d'entreprises locales performantes. A cet égard, la relation entre la Silicon Valley et Stanford illustre les effets du binôme stratégie de formation/dynamique territoriale. En Corse, l'économie insulaire se caractérise par l'absence des grands groupes multinationaux qui dirigent et façonnent l'économie mondiale. On ne remarque pas davantage l'existence de moyennes entreprises qui dans bien d'autres régions à l'instar de la Lombardie, constituent le fer de lance d'une économie dynamique. Le tissu économique corse est constitué majoritairement de très petites entreprises, de petits agriculteurs et producteurs, d'artisans, de commerçants. Compte tenu de l'hypertrophie du secteur public, les entreprises privées semblent constituer l'unique option susceptible d'enclencher une dynamique de développement territoriale. Cette dernière passe nécessairement par des stratégies de formations des ressources humaines dont l'objectif est d'accroître le niveau de compétences.

Dans cette perspective, l'Institut Universitaire et Technologique (IUT) et l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Corse s'efforcent de consolider l'esprit d'entreprise et de proposer des modes de management adaptées aux spécificités de cette région. Après avoir mis en exergue le facteur capital humain comme un des éléments fondamentaux constitutifs d'un schéma d'attractivité territoriale, la présente contribution s'attachera à analyser les stratégies de formation des deux instituts précités et leurs impacts conjoints sur la dynamique entrepreneuriale locale et la structuration de l'aménagement du territoire corse.

1. La dynamique de spatialisation des entreprises.

L'économie globale a instauré de nouvelles règles du jeu, à la fois dans les stratégies des firmes multinationales et dans la concurrence s'exerçant entre les territoires potentiellement capteurs des

localisations des entreprises. En effet, aussi longtemps que la firme développait une activité sur son espace d'origine, la relation entreprise/territoire demeurait étroite. Cette relation de proximité s'est progressivement distendue influencée par les politiques de libéralisation des activités économiques, l'essor des technologies de l'information et de la communication, et surtout l'explosion des investissements directs à l'étranger (IDE) (Andreff, 1999). Selon Michalet (1999), les territoires deviennent des plates formes utilitaires. Ainsi, depuis une quinzaine d'années, les nations se livrent une concurrence vive en ce qui concerne l'attraction des firmes multinationales (FMN). Il en résulte une véritable surenchère quant aux avantages institutionnels, fiscaux, financiers, fournis à l'investisseur étranger. Les choix stratégiques de localisation des FMN dictent désormais, en grande partie la réalisation d'effets positifs ou négatifs sur un territoire donné.

1.1 Performance des entreprises et organisation des territoires.

L'économie globale réhabilite un concept typiquement smithien en matière d'échange international : celui de l'avantage absolu. Les entreprises en quête de localisation évaluent dans un premier temps des espaces potentiels d'accueil, puis ne retiennent que les sites susceptibles de leurs offrir un certain nombre d'avantage de localisation agissant de manière directe ou indirecte sur leur compétitivité. Cette offre spécifique du territoire peut s'exprimer en termes de qualification de la main d'œuvre, d'environnement technologique, de savoir faire local. Par conséquent, le territoire devient un champ de manœuvre de l'activité économique (Veltz, 1997). En d'autres termes, l'efficacité et la performance d'une firme sont étroitement liées à l'organisation du territoire. La dynamique de ce dernier est en relation avec sa capacité à constituer un contre poids face aux incertitudes montantes de la concurrence globalisée. Plus les offres de territoires et les demandes des firmes seront en adéquation, plus l'entreprise s'ancrera durablement. La dialectique compétitivité des entreprises/ attractivité des territoires repose sur une vision dynamique de ce postulat.

1.2 La compétitivité territoriale.

A l'ère de la globalisation, la notion de compétitivité territoriale acquiert une importance majeure notamment en ce qui concerne les politiques de développement. Camagni (2002) affirme qu'un territoire compétitif est celui disposant d'un avantage local à caractère dynamique. La disponibilité des facteurs traditionnels comme le travail et le capital a un rôle de plus en plus faible. Désormais, les firmes recherchent une organisation territoriale efficace. Il s'agit d'un tissu industriel local performant sur lequel l'usage des nouvelles technologies est maîtrisé et les connexions entre les différents agents économiques se réalisent rapidement. Ainsi, les territoires, sur lesquels le tissu productif, la qualité du capital humain et de l'environnement sont défaillants, s'exposent à la marginalisation.

Dans ce contexte, les forces institutionnelles et politiques ont tout intérêt à favoriser la création de ressources spécifiques. Pour capter les investissements globaux, les territoires doivent être capables de remplir intégralement un certain nombre de conditions assimilables d'une part, à des pré requis ; et d'autre part, à des facteurs nécessaires à l'attractivité. La réalisation de ces derniers conditionnera l'éventuelle sélection des territoires sur la « short list ».¹ des investisseurs potentiels. Les pré requis concernent la stabilité du cadre politique et économique. Une fois ces conditions établies, il s'agit de favoriser, de soutenir, l'émergence de facteurs déterminants susceptibles d'attirer les entreprises. Les dimensions de l'attractivité sont répertoriées en quatre groupes : la taille et le taux de croissance du marché, le réseau des communications et des télécommunications, la disponibilité en ressources humaines qualifiées, l'existence d'un tissu d'entreprises locales performantes (Billington, 1999 ; Michalet, 1999).

¹ Expression empruntée à Michalet (1999)

2. Stratégies de formation et dynamiques territoriales.

La considération des coûts n'explique pas totalement la pérennité d'une implantation industrielle sur un territoire. En effet, la firme use de multiples ressources (humaines, techniques...) qualifiées aujourd'hui de variables décisionnelles stratégiques de localisation. Ces dernières, inégales et variées en termes de qualité, sont dispersées géographiquement. L'offre de ressources ne doit pas être considérée comme un ensemble de facteur uniforme, mais plutôt comme un potentiel de ressources construites par des acteurs locaux. La dynamique d'attractivité territoriale n'est pas un *deus ex machina* ; elle se façonne. Ainsi, il paraît légitime de saisir les rouages des dynamiques de construction des ressources qui au delà des questions de dotations factorielles ; constitue le facteur de différenciation des territoires.

Un territoire peut s'inscrire dans une logique de développement à condition qu'il présente un milieu innovant, dynamique, une capacité de réaction et d'adaptation. La capacité d'innovation d'un territoire s'explique par sa logique d'interaction et sa dynamique d'apprentissage. La première porte sur l'intensité relationnelle entre les différents acteurs locaux. La seconde correspond à la faculté de création et d'adaptation des acteurs locaux, aux fluctuations et bouleversements de l'environnement aussi bien local, qu'international.

En somme, dans la logique actuelle de globalisation, la firme s'ancrera durablement sur un territoire si et seulement si ce dernier offre un potentiel technologique et une ressource humaine qualifiée et réactive. La sédentarisation des firmes sur un site s'obtiendra après un cheminement évolutif de ce dernier. L'action publique joue un rôle primordial dans la stimulation des facteurs attractifs, par le biais notamment de l'éducation et de la formation, la recherche et le développement. Il s'agit de mettre en œuvre une stratégie optimale de développement du capital humain. Dans cette optique, la Corse, petite économie insulaire, présente des caractéristiques spécifiques dans les domaines conjugués de la formation des hommes et de la dynamique entrepreneuriale émergente.

2.1 Environnement sociétal et émergence de la dynamique entrepreneuriale insulaire.

En Corse, l'organisation sociale amène généralement à fonder une entreprise sur une base familiale et autour de réseaux claniques. Ces structures favorisent l'avènement d'une économie qui ne répond pas totalement aux exigences du capitalisme moderne. L'esprit d'entreprise n'y est pas pour autant absent. La structure de l'économie corse reste atypique et demeure éloignée des canons propres aux pays développés. Le secteur industriel paraît singulièrement ténu. Ainsi en 2005, les TPE et les PME insulaires du secteur de Bâtiment et Travaux Publics ont produit deux fois plus que les entreprises industrielles de l'île.

De plus, la Corse représente un marché de 280.000 habitants, auxquels s'ajoutent les flux de populations générées par les activités touristiques saisonnières. L'entrepreneur est d'abord un capitaliste rassemblant des capitaux afin d'en tirer un profit résultant de sa prise de risque. Il est ensuite un gestionnaire qui optimise du matériel, des hommes, de la technologie et de l'information. Enfin, il symbolise l'innovateur à l'origine de ruptures dans le circuit économique contribuant ainsi à son évolution. L'entrepreneur est un déviant en quasi-rupture avec son entourage social. Les entrepreneurs de l'île de beauté visent ordinairement la pérennité, la survie de leurs affaires, ou bien le maintien de leur autonomie. Ils ressemblent à la figure du « pater familias ». Ils ne possèdent généralement pas de formation approfondie au management. Afin de pallier à cette lacune, ces derniers suivent des formations courtes qualifiantes dans le domaine de la gestion organisées par l'IUT, l'IAE de Corse et les chambres de commerce ou de métiers, tandis que les pépinières et autres incubateurs commencent à se développer. Ces formations s'appuient sur la « logique patrimoniale », reposant sur l'affectif et le respect, qui coexiste avec « la logique managériale » privilégiant les qualités de gestionnaire de l'entrepreneur. Les relations humaines y sont plus anonymes et procédurales.

Il est également possible de distinguer « la logique entrepreneuriale » qui repose sur les activités innovantes à forte croissance potentielle et l'autonomie de décision de l'entrepreneur (Marchesnay et

alii, 2006).² Fernand Braudel considère trois strates dans l'évolution d'une société. La première est celle de la vie quotidienne paysanne qui assure la production de la subsistance autarcique. La seconde, celle que l'auteur qualifie d'économie de marché, est composée de tous ces artisans et commerçants qui, progressivement, assurent la distribution de biens, dès que l'économie découvre les vertus de l'échange élargi.

La troisième couche, la plus récente, correspond au capitalisme moderne. Elle est constituée de ces négociants et industriels qui cherchent à accroître leur fortune. Innovateurs en matière de gestion, ils savent conduire de grandes transactions. Ce sont ces capitalistes qui possèdent l'esprit d'entreprise, même si ce dernier commence souvent à fleurir chez les représentants de la seconde couche. Les valeurs de la société corse ne se confondent pas entièrement avec le capitalisme. Les premières strates sont généralement plus acceptées. Dans cet environnement sociétal spécifique, les activités économiques sont considérées comme une source de déséquilibres et d'inégalités. En cela, la société insulaire accepte difficilement la concurrence. De plus, les caractéristiques démographiques relatives à la population des chefs d'entreprise amènent à considérer la double problématique de la création / reprise d'activité. Face à ces réalités, des stratégies de formation des ressources humaines contextualisées émergent à l'initiative des cursus proposés conjointement par l'IUT et l'IAE de Corse dans la perspective de l'élaboration d'une dynamique de structuration équilibrée et durable du territoire insulaire.

2.2 L'IUT et l'IAE au service de la création et de la reprise d'entreprise.

La création d'entreprise en France reste en retrait par rapport aux résultats constatés dans d'autres pays de l'Union Européenne. Cette réalité tient à plusieurs facteurs, liés les uns aux autres, significatifs de l'état d'une économie en mutation, encore attachée à des principes anciens. En Corse, les données concernant la création d'entreprise sont positives. Le taux de création est supérieur à bien des régions. Cela est par certains aspects effectivement synonymes d'une volonté de dynamisme.

² En Corse, le développement récent des activités innovantes en matière d'énergies renouvelables illustre parfaitement cette réalité.

Cependant, ces résultats sont biaisés par la saisonnalité des activités liées au tourisme. Dès lors la création mais également la reprise d'entreprise devient une priorité. Les mesures étatiques démontrent, et tentent de donner l'impulsion nécessaire pour « accélérer » le mouvement, redonner confiance et faciliter le trajet.

Depuis plusieurs années, des efforts considérables ont été menés de façon à réfléchir et engager un processus novateur au sein même des établissements de l'enseignement supérieur auxquels il a été demandé de développer des mesures en faveur de la création / reprise d'entreprise. Les futurs créateurs / repreneurs d'entreprise sont dans les rangs des étudiants. Des passerelles se sont donc ouvertes entre les Universités et les entreprises dans nombre de régions, dont la Corse. Actuellement, il est même demandé d'aller plus en amont puisque des mesures s'instaurent afin de sensibiliser les jeunes à la création / reprise d'entreprise dans les lycées et collèges.

La créativité est la genèse de l'entrepreneuriat qui est la projection et la réalisation de nouvelles idées et projets par des individus. L'innovation débute toujours par une pensée créatrice (Amabile, 1998 ; Brazeal et Herbet, 1999). Cette dernière est formée d'une dimension entrepreneuriale avec les aptitudes des individus à repérer et prendre des risques dans des opportunités d'affaires. La dimension stratégique est également essentielle. Il s'agit de fournir un contexte organisationnel favorable à l'expression et à la réalisation des projets. La formation et l'éducation jouent également un rôle majeur dans le processus entrepreneurial et le développement territorial (Verstraete, 2002). Complétant les travaux de Belley (1989) et Shapero et Sokol (1982), Verstraete et Saporta (2006) indiquent que la création et la reprise des entreprises dépendent de la propension à l'action du porteur du projet, des opportunités, des facteurs de faisabilité et de crédibilité. Trois cercles agissent sur l'entrepreneur. Le premier regroupe son profil et son parcours. Le second renvoie aux milieux qui suscitent et favorisent l'acte de création et de reprise. Le troisième est l'ensemble des valeurs d'une société donnée.

L'université de Corse s'est engagée au travers de ses composantes de l'IAE puis de l'IUT, dès 1998, dans la dynamique entrepreneuriale, en créant l'Institut de créativité d'entreprise (ICE), puis en co-fondant l'Incubateur Technologique Corse en Réseau, en 2001. Sur le plan de la formation, un diplôme universitaire (DU) entrepreneuriat a été proposé d'octobre 1998 à juin 2004 afin d'encadrer les porteurs de projets de création et de reprise d'entreprise. Les résultats obtenus sur cette période en matière de création, de reprise, de déploiement d'activités et d'insertion professionnelle eu sein d'une entreprise existante, sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1 : formation et dynamiques entrepreneuriales.

	Nombre de créations d'entreprise	Nombre de reprises d'entreprise	Nombre de déploiements d'activités	Nombre d'insertions professionnelles
1998/1999	2	2	1	9
1999/2000	4	3	1	7
2000/2001	4	4	2	5
2001/2002	3	3	3	8
2002/2003	4	3	1	10
2003/2004	3	4	2	6
Total	20	19	10	45

Globalement, le nombre des créations et des reprises d'entreprise concerne majoritairement les domaines de l'environnement (25%), l'agroalimentaire (30%), les techniques de l'information et de la communication (15%), le marketing (5%), les services (15%) et la culture (2%). Le phénomène entrepreneurial est créateur de richesses pour le territoire insulaire.

En 2004, l'ouverture d'une Licence Professionnelle Entrepreneurat management des organisations (option création et reprise d'activités) a permis de pérenniser la formation grâce à un diplôme reconnu au niveau national. Cette Licence sera proposée dès septembre 2007 par le biais d'un dispositif de formation en alternance.

Le Master Administration des Entreprises Professionnel (ancien DESS CAAE) proposé par l'IAE complète la gamme de formation offerte par l'Université de Corse et témoigne de la complémentarité de ses composantes. Ces parcours répondent à la nécessité pour l'île, de posséder des chefs d'entreprises capables de diriger et gérer des sociétés en s'appuyant sur des techniques modernes de management. Ces formations sont totalement orientées vers le parcours de la création et de la reprise d'entreprise : les étudiants reçoivent des enseignements dans les grands domaines des Sciences de Gestion, les étapes de la création, la structuration d'un projet, l'encadrement communautaire. L'université de Corse souhaite donc d'une façon claire devenir un acteur « actif » de la stimulation des dynamiques entrepreneuriales, dans un environnement dont elle connaît les faiblesses, dans un système économique difficile, mais en pleine mutation et en développement.

L'Institut de Créativité d'Entreprise a ainsi accompagné, en 6 promotions plus de 60 projets d'entreprise, permis la création de 20 entreprises et la reprise de 19 activités. De plus, 45 étudiants diplômés ont été insérés dans une entreprise existante. Ces résultats restent modestes, mais ils sont à apprécier dans le contexte de l'économie régionale, avec des exemples intéressants : activités pérennes innovantes ayant réussi à créer des activités dans des niches de marché jusqu'alors inexploitées.

En cela, la démarche de l'ICE peut être vue comme une réussite. Il ressort, à travers la réalité des projets accompagnés, et surtout des résultats obtenus, un nombre de points positifs :

- la constatation d'une véritable évolution des besoins dans tous les domaines de l'économie
- le sentiment partagé d'une volonté d'amélioration et de structuration de la vie locale
- le souhait d'une ouverture et d'un lien avec le monde extérieur

- la croissance des efforts d'accueil, en structures et infrastructures, prenant en compte les flux de la population qui voit son volume être triplé, voire quadruplé, sur une période, certes saisonnière mais régulièrement renouvelée.

La prise en compte de ses dimensions démontre l'évolution qui existe dans la conscience de la population, et qui explique très certainement la croissance des projets. Les résultats sont donc à encourager. Cette formation accompagne les porteurs de projets avec une vision empreinte de pragmatisme et de dynamisme. L'IAE et l'IUT participent ainsi à la démarche dynamique d'insertion, de développement des activités et d'émergence de l'esprit d'entreprise qui fondent le fonctionnement économique.

Conclusion

L'écrasante majorité des enseignants en Sciences de gestion ont été formés par la « doxa managériale ». Ils transmettent des procédés issus du modèle anglo-saxon. Ces méthodes sont efficaces pour des entreprises « dénaturées », c'est-à-dire amenées à se fondre dans les normes de management imposées par le système managérial de référence. Elles sont en revanche inadaptées dès qu'il s'agit de traiter d'entités pour lesquelles la relation entre l'entrepreneur et son entreprise s'effectue à partir de schémas cognitifs et affectifs spécifiques, comme l'illustre le cas de la région corse. L'IUT et l'IAE de Corse s'efforcent donc à ne pas dupliquer, appliquer et transmettre des modèles de management formalisés. La création et la reprise des entreprises ne sont pas des procédures standardisées. Les formations insulaires apportent aux futurs entrepreneurs des connaissances servant la création d'une organisation dans un contexte marqué par de nombreuses spécificités. L'objectif est d'encourager et d'accompagner afin de participer à la dynamique et à la structuration territoriale qui a besoin d'une organisation spécifique afin d'être attractive.

Bibliographie

Amabile A. 1998. « How to kill creativity », Harvard Business Review.

Andreff W. 1999, « Peut-on empêcher la surenchère des politiques d'attractivité à l'égard des multinationales ? » in Bouët A. et Le Cacheux J., Globalisation et politiques économiques : Les marges de manœuvre. Economica.

Belley A. 1989. « Opportunités d'affaires : objet négligé de la recherche sur la création d'entreprise » Revue P.M.O, vol 4, n°1.

Billington N. 1999. « The location of foreign direct investment: an empirical analysis », Applied Economics, 31.

Brazeal D.U. 1999. « The genesis of entrepreneurship », Entrepreneurship Theory and Practice, 23.

Camagni R. 2002. « Compétitivité territoriale, milieux locaux et apprentissage collectif : une contre réflexion critique. » Revue d'économie urbaine et régionale. n°4. janvier.

Frimousse S, Orsoni J et J.M Peretti, 2004. « La gestion des TIC dans les PME corses : réalités et perspectives », Conférence internationale de management des réseaux d'entreprises (CIMRE), Tunisie, 2004.

Marchesnay M., Kammoun S.C. et H.E. Karray. 2006. « Y-a-t-il un entrepreneuriat méditerranéen ? » Revue française de gestion, Vol. 32. n° 166.

Michalet C.A. 1999. « Un nouvel impératif de la politique industrielle dans la globalisation : l'attractivité » in : Bouët A. et C. Le Cacheux, Globalisation et politiques économiques : les marges de manœuvre, Economica, Paris.

Shapero A et L. Sokol. 1982. « Social Dimensions of entrepreneurship as a field of research » Academy of Management Review, vol 25.

Veltz P. 1997. « Firms et territoires à l'épreuve de la mondialisation » Revue Regards sur l'actualité , sept.oct .

Verstraete T et B.Saporta. 2006. Création d'entreprise et entrepreneuriat, ADREG.

Verstraete T. 2002. Essai sur la singularité de l'entrepreneuriat comme domaine de recherche, Les éditions de l'ADREG.